

Extension de la zone bleue

dans le quartier René Comhaire – Gisseleire Versé – Haut Champ

Dès le 1^{er} décembre 2017, la zone bleue est étendue à tout le quartier René Comhaire - Gisseleire Versé - Haut Champ, situé à proximité de la commune de Molenbeek, également en zone bleue. Cette importante extension de la zone réglementée est mise en œuvre conformément au Plan d'Action Communal du Stationnement, adopté en 2014 par le Conseil Communal. Elle a pour objectif d'offrir davantage de capacité du stationnement en voirie aux riverains en les protégeant notamment du stationnement de longue durée de véhicules provenant d'autres communes.

La réglementation est d'application de 9h à 18h, du lundi au samedi.

Les voiries concernées sont les suivantes:

- Rue de Grand-Bigard , le tronçon entre la rue Kasterlinden et l'avenue des Myrtes
- Avenue René Comhaire
- Rue des Soldats
- Avenue Gisseleire Versé
- Avenue Evariste De Meersman
- Rue Armand De Neuter
- Rue du Blé d'Or
- Avenue du Haut-Champ
- Rue du Grand-Pré
- Rue Fik Guidon

Pour stationner en zone bleue, l'usage du disque bleu est nécessaire et la durée du stationnement (par défaut elle est de 2 heures maximum) varie en fonction des informations reprises sur la signalisation routière.

Les riverains, s'ils sont détenteurs d'une carte de stationnement, bénéficient d'un stationnement gratuit de durée illimitée.

Les automobilistes qui ne bénéficient pas d'une carte de stationnement ou qui n'apposent pas leur disque bleu risquent une redevance de 25€ par demi-journée.

Le contrôle effectif de l'Agence du stationnement à partir du 8 janvier 2018

est précédé d'une période d'information.

Les riverains disposent ainsi de plusieurs semaines pour obtenir l'indispensable carte de stationnement. Les riverains de la rue Fik Guidon bénéficiaires d'une carte de stationnement peuvent se garer librement sur toute la longueur de l'artère, sur Berchem comme Molenbeek, grâce à l'accord de réciprocité entre les deux communes.

Pour acquérir une carte de stationnement (max. 2 par ménage - 25€ la 1^{ère}, 100€ la 2^{ème}), parking.brussels vous accueille:

- À sa permanence de Berchem-Saint-Agathe Avenue du Roi Albert 19 Jeudi de 14h à 19h
- À son siège social Rue de l'Hôpital 31 - 1000 Bruxelles Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h. Sur rendez-vous l'après-midi.
- À son antenne Nord-Ouest Crystal Palace Center Rue de la Borne 14, bâtiment E 1080 Bruxelles Lundi, mercredi, vendredi: 8h30 - 12h30 Mardi: 8h30 - 12h30, 14h - 16h30 Jeudi: 14h - 18h30
- Par e-mail: berchem@parking.brussels

